

# Le Pays de Mormal peut-il sauver Nord Décor ?

PAR ÉLODIE BARTOLIC [avesnes@lavoixdunord.fr](mailto:avesnes@lavoixdunord.fr) 2 mai 2015

L'avenir de Nord Décor, l'entreprise spécialisée dans la sérigraphie sur verre à Landrecies, a fait débat au cours du conseil communautaire du Pays de Mormal, mercredi soir à Bousies. À tel point que la délibération qui la concernait a été retirée de l'ordre du jour. Ambiance.



## BOUSIES - LANDRECIES.

Sur la route de Guise, elle se fait discrète. À peine remarque-t-on l'enseigne, fondue dans un ensemble de bâtiments jaune pâle. Nord Décor est l'un des derniers fleurons de Landrecies. Sa spécialité : la sérigraphie sur verre. Pour faire simple, on y grave, sur des flacons nus, la composition d'une crème ou le nom d'un parfum.

**« Le projet est trop risqué. Nous avons déjà eu une mauvaise expérience avec Maroilles. »** *Raymonde Dramez*

Créée en 1983, Nord Décor fait partie de ces petites boîtes qui se développent sans faire de bruit. Et parfois, sans faire de bruit, disparaissent. Pour éviter qu'une telle situation se produise, une délibération était à l'ordre du jour, mercredi soir, lors du conseil communautaire du Pays de Mormal à Bousies. « L'actuel gérant souhaite céder mais conditionne la cession à la vente des bâtiments, explique Élisabeth Debruille, vice-présidente en charge du développement économique. Un repreneur sérieux, qui a plus de vingt ans d'expérience dans le domaine du verre, s'est manifesté mais n'a pas les fonds nécessaires. » Pour maintenir les quatorze emplois et aider le futur gérant, il a été proposé à la CCPM d'acquérir les murs (180 000 €) et de signer, dans le même temps, la revente à terme sur cinq ans.

En présentant ce projet, la maire d'Orsinval ne s'attendait pas à s'attirer les foudres de certains de ses collègues. Le maire de Poix-du-Nord, en premier lieu. « Il est question d'une cession d'entreprise. Est-ce notre rôle d'intervenir là-dedans ? », s'interroge Jean-Pierre Mazingue. Et d'ajouter : « Nous ne sommes pas des banquiers. C'est une hérésie ! » Le risque est trop gros pour Raymonde Dramez, maire de Beaudignies, qui rappelle « l'expérience malheureuse avec Maroilles... »

Élisabeth Debruille se veut rassurante. Cite l'étude financière de la CCI qui certifie que l'entreprise est saine. Il n'y a ni redressement, ni liquidation en cours. « C'est vrai, on prend un risque. Mais au pire, si le repreneur n'arrive pas à rembourser. Il nous restera les murs. » L'argumentaire ne suffira pas. Le président de la CCPM, Guislain Cambier a donc proposé de retirer la délibération « pour la retravailler ». À suivre.

**« Si on ne rachète pas le bâtiment, l'entreprise fermera. Nous devons alors assumer notre inaction face aux habitants. »** *Élisabeth Debruille, vice-présidente de la CCPM*

**« Accompagner le repreneur auprès des banques, je suis pour. En revanche, je suis contre le fait d'acheter de l'immobilier d'entreprise. »** *Jean-Pierre Mazingue*

### **Aides aux entreprises en difficulté, ça attendra**

L'action économique, c'est la priorité du mandat de Guislain Cambier. En février, la communauté de communes du Pays de Mormal avait acté un dispositif d'aide directe aux très petites entreprises. De justesse. De nombreuses voix s'étaient élevées contre. Cette fois, il a été proposé aux élus de devenir « acteur de l'immobilier d'entreprise », sous certaines conditions (10 employés minimum, potentiel de développement, savoir-faire local...). En d'autres termes, de généraliser l'exemple Nord Décor. « Aider les canards boiteux, ce n'est pas notre vocation », estime le maire de Poix-du-Nord. La délibération a également été retirée de l'ordre du jour.